

## Identification de la masse d'eau

Mise à jour:  
Août 2019

Code ME	Nom (localisation)		Longueur en km <i>(si masse d'eau cours d'eau)</i>
FRAR31	LYS CANALISEE DE L ECLUSE N 4 MERVILLE AVAL A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE LA DEULE		63,1
SAGE	Structure porteuse	Département(s)	
Autorités GEMAPI		Cycle DCE	1

### Etape préalable : Caractérisation détaillée

#### Altération de la morphologie de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Cours d'eau navigués	Canal d'intérêt national utile au transport de marchandises qui ne peut faire l'objet d'un transfert de propriété de l'Etat aux collectivités territoriales	AEAP

**Commentaires :** La masse d'eau est en potentiel écologique médiocre et en mauvais état chimique (2017).

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)?  
(oui/non)  
**Non**

Si non

Si oui



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Poursuite du processus de désignation MEFM

#### Caractérisation économique des activités :

Usages	Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>	Altérations liées à l'usage
Activités principales	VNF (2017)	Section 118 VNF : tonnage chargé et déchargé : 51 819 / Tonnage en transit : 635	Modification de la continuité latérale et longitudinale
Navigation de marchandises			
Navigation de plaisance			

#### Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
La masse d'eau est classée en 2ème catégorie piscicole et en liste 1.	La masse d'eau compte l'APB "Prairie des Willemots" (FR3800449), les ZNIEFF de type I : Prairies inondables d'Erquinghem-lys (310013309), Les Prés du Hem (310013364), Les prés entre deux eaux à Houplines (310030053), Prairies des Willemots à Frelinghien (310030097), Les Prés de la Lys à Estaires (310030040), Bois de la Fosse à Lestrem (310030041), La forêt domaniale de Nieppe et ses lisières (310013746), Anciens terrains de dépôts des voies navigables à Mont-Bernanchois (310013747), Marais de Beuvry, Cuinchy et Festubert (310013361), La mare du Marais à Lorgies (310030054), Marais de Fromelles et d'Aubers (310030056).

### Etape 1 : Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Supprimer ou démanteler partiellement les digues	Intégralité du cours d'eau : 63,1 km ; coût unitaire : 67€/ml,	4 227 700 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014

### Etape 2 : Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

#### Impacts sur les activités :

Usages (principaux en gras)	Pertes	
	Descriptif	Quantification
Navigation de marchandises	Impact négatif important sur la navigation	Arrêt de la navigation
Navigation de plaisance		

#### Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Amélioration de l'environnement au sens large		
Descriptif	Coût environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée
Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique

**Commentaires à l'issue de l'étape 2 :** L'activité de navigation implique divers aménagements ou opérations indispensables sur les cours d'eau (maintien du canal de navigation, écluses, protection de berges...). Les mesures de restauration hydromorphologique pour l'atteinte du bon état viseraient à supprimer tous les aménagements liés à cette activité. L'analyse qualitative est suffisante pour conclure à un impact significatif.

<b>Impact négatif significatif</b>	<b>Sur les activités (oui/non)</b> <b>Oui</b>	<b>Sur l'environnement (oui/non)</b>
Si oui pour les activités et/ou l'environnement		Si non pour les activités et l'environnement



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Poursuite du processus de désignation MEFM

### Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?

Usages (principaux en gras)	Action(s) alternative(s)	Faisabilité technique	Impact environnemental			Coût de mise en œuvre de la solution alternative
			Descriptif	Coûts et/ou bénéfices environnementaux	Calcul pour la masse d'eau concernée	
Navigation de marchandises	Transport des marchandises via le fer ou la route	Faisable	Impact négatif : coûts externes supplémentaires de nuisance	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	Sans objet
Navigation de plaisance		Non concerné	Non concerné			

**Commentaires à l'issue de l'étape 3 :** Les solutions alternatives ne peuvent être mises en place.

#### Synthèse générale à l'issue du processus :

Proposition de classement en MEFM.